



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Politique et réglementation

Question écrite n° 7828

Texte de la question

M Jean-Francois Delahais attire l'attention de M le ministre de l'industrie et de l'aménagement du territoire sur la nécessaire mise en oeuvre d'une politique industrielle de l'hélium en France. Il rappelle que la consommation mondiale annuelle de l'hélium a été multipliée par cinq en vingt-cinq ans et par deux pour les cinq dernières années. A ce rythme de croissance exceptionnel, la réserve mondiale risque d'être épuisée en un siècle. Étant donné la concentration majoritaire de la production en un seul pays, les États-Unis, ce qui entraîne des délais d'approvisionnement de trois à cinq semaines, et l'augmentation prévisible due à la rareté du produit et aux développements de son utilisation à des fins industrielles et militaires (cryogénie, énergie, espace, médecine), il lui demande s'il ne serait pas raisonnable de constituer une réserve minimale de sécurité, française ou européenne, et qui puisse être répartie en plusieurs points.

Texte de la réponse

Reponse. - La plupart des utilisations de l'hélium se font dans les domaines de la recherche et de la haute technologie et sont liées à trois des propriétés de ce gaz : sa température de liquéfaction très basse, qui en fait un fluide cryogénique très performant, son inertie chimique, sa faible densité. La découverte récente de nouveaux matériaux présentant des caractéristiques supraconductrices à températures relativement élevées, notamment supérieures à la température de l'azote liquide, devrait entraîner, d'ici une dizaine d'années, la substitution de ce dernier à l'hélium dans ce qui est actuellement l'un de ses emplois majeurs. Par ailleurs, le marché du gaz naturel se développant, de nouvelles sources d'hélium devraient voir le jour non seulement aux États-Unis, mais aussi en Algérie (certains gisements présentant des concentrations élevées en hélium), en URSS, et dans une moindre mesure dans des pays tels que le Canada, la Chine ou l'Australie. Une politique industrielle de l'hélium passe donc essentiellement par des efforts importants de développement de ces nouvelles sources, ainsi que par une sécurisation des approvisionnements. La politique des grands opérateurs du secteur des gaz industriels est donc de conclure des contrats à long terme avec des sociétés pétrolières detentrices de gisements d'hélium afin d'assurer au maximum leur autonomie. Indépendamment des difficultés techniques de réalisation qu'elle poserait, la mise en oeuvre d'une réserve minimale de sécurité, française ou européenne, ne se justifierait que dans la perspective de déséquilibres conjoncturels ou accidentels afin de pallier des difficultés temporaires d'approvisionnement. Son éventuelle réalisation suppose donc au préalable une appréciation de ces risques, qui jusqu'ici n'ont pas semblé constituer le principal problème d'approvisionnement, des études de site et de financement, un recensement des acteurs intéressés, les solutions pouvant être différentes selon qu'il s'agit principalement des distributeurs ou des utilisateurs.

Données clés

Auteur : [M. Delahais Jean-François](#)

Circonscription : - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 7828

Rubrique : Chimie

Ministère interrogé : industrie et aménagement du territoire

Ministère attributaire : industrie et aménagement du territoire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 janvier 1989, page 111